

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc
Séance du 24 septembre 2024
N° 2024.09.24_5.1.

Point 5 – Personnels

5.1. Allocation des moyens enseignants du second degré - rentrée 2025 : campagne principale d'emplois

Vu le code l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifiés ;

Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifié ;

Vu l'avis du comité social d'administration en date du 10 septembre 2024, portant sur l'objet de la présente délibération ;

Vu l'avis du conseil académique plénier en date du 12 septembre 2024, portant sur l'objet de la présente délibération ;

► **Le conseil d'administration approuve la liste et les profils des postes proposés au recrutement dans le cadre de la campagne principale d'emploi des enseignants du second degré, pour la rentrée 2025, tels qu'annexés à la présente délibération.**

Résultat du vote :

Membres en exercice :	35	Nombre de suffrages exprimés :	21
Quorum :	18	Contre :	0
Membres présents :	12	Abstention :	0
Membres représentés :	9	Pour :	21
Nombre de votants :	21		

Fait à Chambéry, le

Le Président de l'université Savoie Mont Blanc,

Philippe GALEZ

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	10/10/2024
	Transmise au recteur de région académique le :	10/10/2024

Modalités de recours contre la présente délibération : *La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.*

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

Allocation des moyens enseignants du second degré - rentrée 2025
Campagne principale d'emplois des enseignants du second degré 2025
Postes et profils
sous réserve de l'analyse de la soutenabilité financière

Classement par discipline d'accueil / composante d'accueil RD : Redéploiement / RP : Republication

POSTES VACANTS (V)						RD/RP	PROPOSITIONS DE RECRUTEMENTS CAMPAGNE PRINCIPALE 2025					
N° Emploi	Etat de l'emploi	Type	Discipline	Libellé discipline	Composante (Département)		Type	Discipline	Libellé discipline	Composante (Département)	Profil FORMATION de l'emploi	
712	V 01/09/2024	PRAG	H0202	Lettres Modernes	IUT A (TC)	RP	PRAG	H0202	Lettres Modernes	IUT A (TC)	Expression, culture et communication, avec un travail autour de l'écrit mais aussi de l'oral (prise de parole, aisance et argumentation).	
806	V 01/09/2024	PRAG	H1800	Arts plastiques	IUT C (MMI)	RP	PRAG	H1800	Arts plastiques	IUT C (MMI)	Poste d'enseignant du 2d degré en arts appliqués/plastiques. Spécialisation design graphique, web design, print, PAO, approche UI/UX ; appliqués aux métiers de la communication numérique.	
525	V 01/09/2024	PRAG	H1900	Education physique et sportive	SceM (STAPS)	RP	PRAG	H1900	Education physique et sportive	SceM (STAPS)	Compétences technologiques, pratiques et didactiques dans les activités physiques et sportives. Enseignements et pilotage de formation en licences, masters et DEUST STAPS.	
677	V 01/09/2024	PRAG	H7300	Sciences et techniques médico-sociales	IUT A (CGE3S)	RP	PRAG	H7300	Sciences et techniques médico-sociales	IUT A (CGE3S)	Politiques publiques et sociales, système de protection sociale français, principes et techniques d'intervention sociale, évaluation des besoins des publics spécifiques, analyse de la société, ESS.	
741	V 01/09/2024	PRAG	H8010	Economie et gestion	IUT A (GEA)	RP	PRAG	H8010	Economie et gestion	IUT A (GEA)	Assurer des enseignements (CM, TD et TP) parmi les Sciences de Gestion, le droit, la communication, le PPP ainsi que des suivis de stages et des responsabilités administratives au sein du BUT GEA.	